

5 avec la parcelle AC n°26 à VOSNE-ROMANEE (21).

avec la parcelle AC n°24 et les chemins ruraux à VOSNE-ROMANEE (21).

GF-CC47 (prescriptions ordinales)

atifs matérialisant les limites sur les parcelles et de leurs abords

détails du terrain, des principales masses bâties

s propriétés concernées au 1/200ème ou 1/500ème

et les deux chemins ruraux

de propriété

recherches d'archives (Géofoncier, publicité foncière...)

de propriété au vu des éléments recueillis

C 26 et commune)

limites

ge accompagné d'un plan de bornage

propriétaires concernés

foncier (prescriptions ordinales)

ement : Vérification de la conformité des éléments disponibles (plan de

union de constat et/ou rétablissement de limites suite à un bornage antérieur.

Désignation	Montant HT (€)
ruraux	?